

PHOTO SECTORIELLE éco-construction

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

**Grenzeloos Competent
Compétences sans frontières**



www.interreg-fwvl.eu

@interregFWVL

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor REGIONale Ontwikkeling

1. Introduction..... 3

2. Méthodologie..... 4

3. Démographie 6

4. Demandeurs d’emploi inoccupés 20

5. Postes vacants..... 26

6. Établissements 27

7. Emploi salarié..... 32

8. Chiffre d’affaires 39

9. Flux pendulaire..... 40

10. Définitions 42

Construire des ponts par-delà les frontières

L’Observatoire socio-économique transfrontalier est un programme de travail du projet Interreg V France-Wallonie-Flandre ‘Compétences sans Frontières’. L’objectif de cet observatoire est de mettre en place une coopération transfrontalière entre les services d’études statistiques français et belges afin d’approfondir la connaissance de la région frontalière autour d’enjeux socio-économiques spécifiques. Dans le cadre de ce projet, l’accent est mis sur trois secteurs porteurs, à savoir l’agroalimentaire, le textile et la construction durable.

La réalisation de photos sectorielles de ces trois secteurs représente la première activité du programme de travail. Une analyse sur des données du travail transfrontalier (activité 2) sera également réalisée. L’ activité 2 comprend une analyse quantitative, géographique et économique des mouvements de transport transfrontaliers dans la région frontalière Flandre occidentale – Nord de la France sur la base des données de téléphonie mobile

Cependant, l’observatoire ne s’arrêtera pas à la fin de ce projet. L’objectif est de poursuivre l’échange transfrontalier de données, d’en tirer les enseignements nécessaires et d’améliorer la manière dont les données sont échangées et analysées. Il s’agit d’un processus d’apprentissage continu destiné à analyser et à affiner les données.

Nous nous efforçons de mettre en place une méthode d’échange de données qui rende les données uniformément disponibles et immédiatement applicables aux régions pour des analyses et des applications transfrontalières. Nous essayons ainsi de renforcer et de consolider les connaissances sur la région frontalière afin d’apporter le soutien nécessaire et de renforcer la coopération entre les provinces de Flandre-Occidentale et du Hainaut et les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Au cours du processus de développement, une collaboration étroite a été mise en place entre les trois services statistiques de chaque région : l’Institut wallon de l’Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et la Provinciale Ontwikkelingsmaatschappij West-Vlaanderen (POM Flandre-Occidentale). Cette collaboration a permis de mieux comprendre les données et leurs limites au niveau des applications transfrontalières.

Date de publication : 12/10/2020

Codification sectorielle

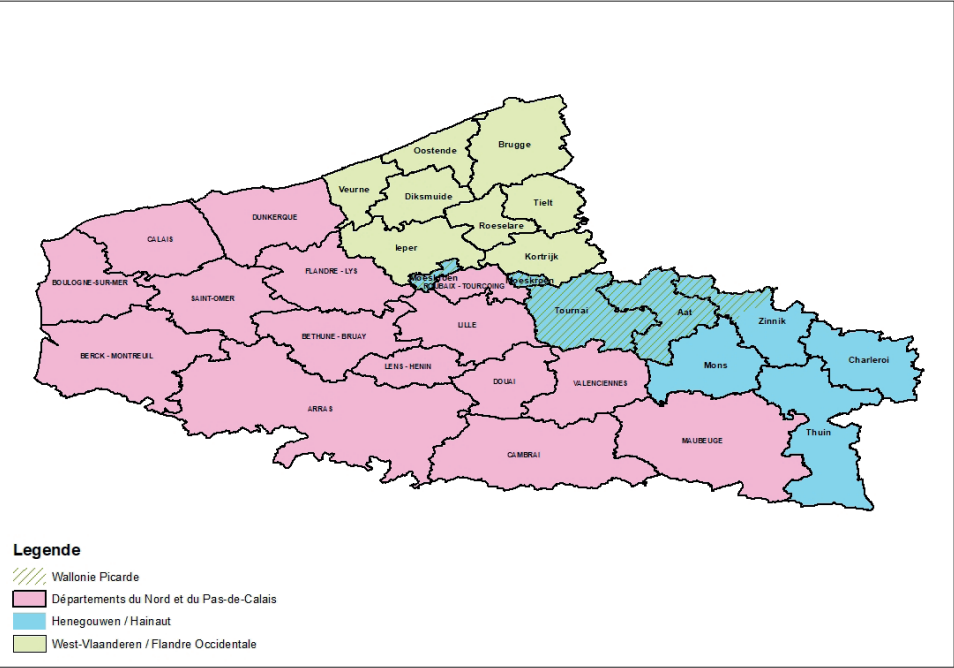
L'industrie éco-construction est un des secteurs porteurs du projet « Compétence sans Frontières ». Dans cette étude, le groupe cible a été défini sur la base de la nomenclature NACE-Bel 2008. Dans le cadre d'un projet transfrontalier en coopération avec la France, la raison de l'utilisation de la nomenclature NACE-Bel apparaît évidente. Cette codification NACE est également utilisée en France, et dans notre analyse, elle nous permet de définir le secteur agroalimentaire de la même manière pour les trois régions. Avec les partenaires, nous avons examiné quels codes utiliser pour délimiter clairement toutes les activités industrielles liées à l'agroalimentaire. Les codes suivants ont été sélectionnés pour cartographier l'industrie agroalimentaire.

Eco-construction :
NACE 4120 : Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
NACE 43 : Travaux de construction spécialisés

Classification géographique

Trois régions sont analysées dans le cadre de cette analyse. Pour la Belgique, il s'agit des provinces de Flandre-Occidentale et du Hainaut avec sa sous-région Wallonie Picarde¹ et pour la France, des départements du Nord et du Pas-de-Calais de la région Hauts-de-France. Cette étude aborde également la région Compétences sans Frontières (CsF). Cette région couvre les trois zones de la Flandre-Occidentale, du Hainaut et les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Les informations détaillées sont discutées au niveau des arrondissements² et communes pour les territoires belges et au niveau des zones d'emploi³ (Z.E.) et cantons-ville pour les territoires français. Cette classification a été choisie afin de permettre une comparaison transfrontalière à un niveau similaire.

Carte 2.1 : Domaine d'activité de Compétences sans frontières (arrondissement et zones d'emploi)



¹ La Wallonie Picarde est une sous-région du Hainaut qui compte 23 communes. Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.wapi2025.be/territoire>.
² Plusieurs modifications ont été apportées aux arrondissements wallons et mises en application au 01/01/2019 : création de l'arrondissement de la Louvière, fusion des arrondissements de Tournai et de Mouscron et modification de la composition des arrondissements d'Ath et Soignies. Comme les données de l'étude portent sur des années antérieures, il s'agit des arrondissements tels que définis avant 2019.
³ Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Il sert de référence pour la diffusion des taux de chômage localisés et des estimations d'emplois. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016.

Tableau 2.1 : Vue d'ensemble des arrondissements du Hainaut et de Flandre-Occidentale et de la zone d'emploi des départements du Nord et Pas-de-Calais du territoire d'action de Compétences sans frontière

Hainaut	Flandre-Occidentale	Départements du Nord et Pas-de-Calais	
Ath	Brugge	Roubaix - Tourcoing	Arras
Charleroi	Diksmuide	Lille	Lens - Hénin
Mons	Ieper	Dunkerque	Béthune - Bruay
Mouscron	Kortrijk	La Flandre - Lys	Saint-Omer
Soignies	Oostende	Douai	Calais
Thuin	Roeselare	Valenciennes	Boulogne-sur-mer
Tournai	Tielt	Cambrai	
	Veurne	Maubeuge	

Données

Les données collectées par les partenaires concernent les périodes suivantes :

- 31 décembre 2015 ou 1^{er} janvier 2016
- 31 décembre 2010 ou 1^{er} janvier 2011

Au moment de la rédaction de ce rapport, il s'agissait des données les plus récentes disponibles auprès de tous les partenaires.

Flux pendulaires sur la base de l'ONSS, statistiques décentralisées par activité

Pour analyser finement les navettes et les mouvements transfrontaliers dans le secteur construction, nous avons eu recours à des données non publiées de l'ONSS, elles ne recouvrent que les assujettis à l'ONSS (cependant elles recouvrent l'ensemble des salariés de construction). Elles permettent d'établir le lien entre le lieu de travail (à la commune belge) et le lieu de domicile du travailleur (à la commune en Belgique, au pays pour les frontaliers entrants). Ces données ne sont pas disponibles pour 2010, à l'époque la variable lieu de travail ne pouvait pas être exploitée. Actuellement, la variable est de plus en plus fiable mais nécessite encore des vérifications et n'a pas encore bénéficié de toutes les corrections qui sont faites dans la statistique décentralisée publiée par l'ONSS dans sa brochure jaune.

Afin de disposer d'un aperçu du contexte démographique et des différences régionales, nous commençons la photo du secteur par une analyse démographique succincte de la région CsF.

Tableau 3.1. Population totale de la région CsF, de la province (B) et du département (FR), 1^{er} janvier 2011 - 2016

	2011	2016	Évolution
WALLONIE PICARDE	342 288	348 994	1,96%
HAINAUT	1 317 284	1 337 157	1,51%
FLANDRE-OCCIDENTALE	1 164 967	1 181 828	1,45%
NORD	2 579 297	2 602 698	0,91%
PAS-DE-CALAIS	1 462 929	1 470 586	0,52%
RÉGION CsF	6 524 476	6 592 270	1,04%

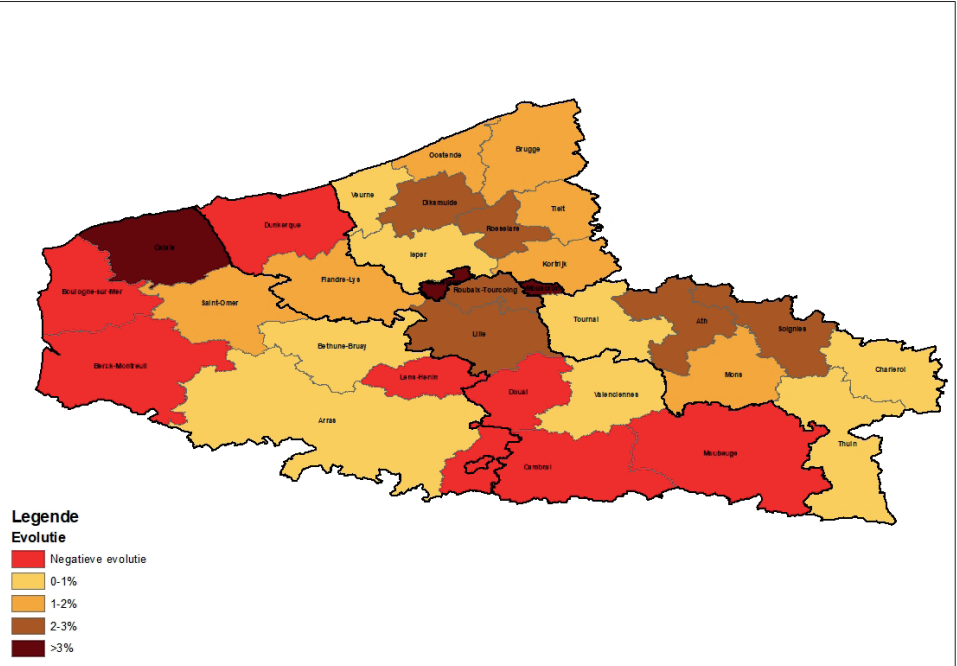
Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique)
Source : Insee, recensement de la population 2011 (exploitation complémentaire)

En 2011 et 2016, le département du Nord constitue le territoire le plus peuplé de sein de la région CsF. La population du département du Pas-de-Calais et des provinces du Hainaut et de la Flandre-Occidentale sont plus ou moins du même ordre de grandeur. Le département du Nord est environ deux fois plus peuplé que chacun de ces territoires.

Au cours de la période 2011-2016, toutes les régions ont enregistré une augmentation de leur population. La population des provinces belges a augmenté plus fortement que celle des départements français (environ 1,5 % contre moins de 1 % pour les départements français)

En revanche, avec près de 2 % de croissance la sous-région Wallonie Picarde a enregistré la plus forte augmentation. Alors que celle de la province du Hainaut (+1,5 %), suivie par la Flandre-Occidentale (+1,4 %) a augmenté de manière plus limitée.

Carte 3.1 : Évolution de la population totale de la région CsF, de l'arrondissement (B) et de la zone d'emploi (FR), 1^{er} janvier 2011-2016



Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique)
Source : Insee, recensement de la population 2011 (exploitation complémentaire)

Sur la période 2011-2016, la population a augmenté dans tous les arrondissements belges (Flandre-Occidentale et Hainaut) ; tandis que dans les Z.E. françaises, cette évolution a été très variable. Plusieurs Z.E. ont enregistré une évolution négative alors que la zone d'emploi de Calais a enregistré une forte hausse (+3,1 %). Les autres zones d'emploi françaises dynamiques sont Roubaix - Tourcoing (+2,4%) et Lille (+2,1%). Les zones d'emploi de Boulogne-sur-Mer et Douai sont celles qui ont enregistré les plus fortes baisses avec chacune une baisse de 1,2 %.

Au sein de la province du Hainaut, l'arrondissement de Mouscron a connu la plus forte augmentation (+3,3%). La plus faible hausse a été celle enregistrée dans l'arrondissement de Charleroi (+0,8 %).

Dans la province de Flandre-Occidentale, avec 2,6 %, c'est l'arrondissement de Roulers qui a enregistré la plus forte augmentation. La plus faible évolution a été celle enregistrée dans l'arrondissement d'Ypres où la population est restée stable.

Tableau 3.2. Population totale de la région par sexe dans la région CsF, province (B) et le département (FR), 1^{er} janvier 2011 - 2016

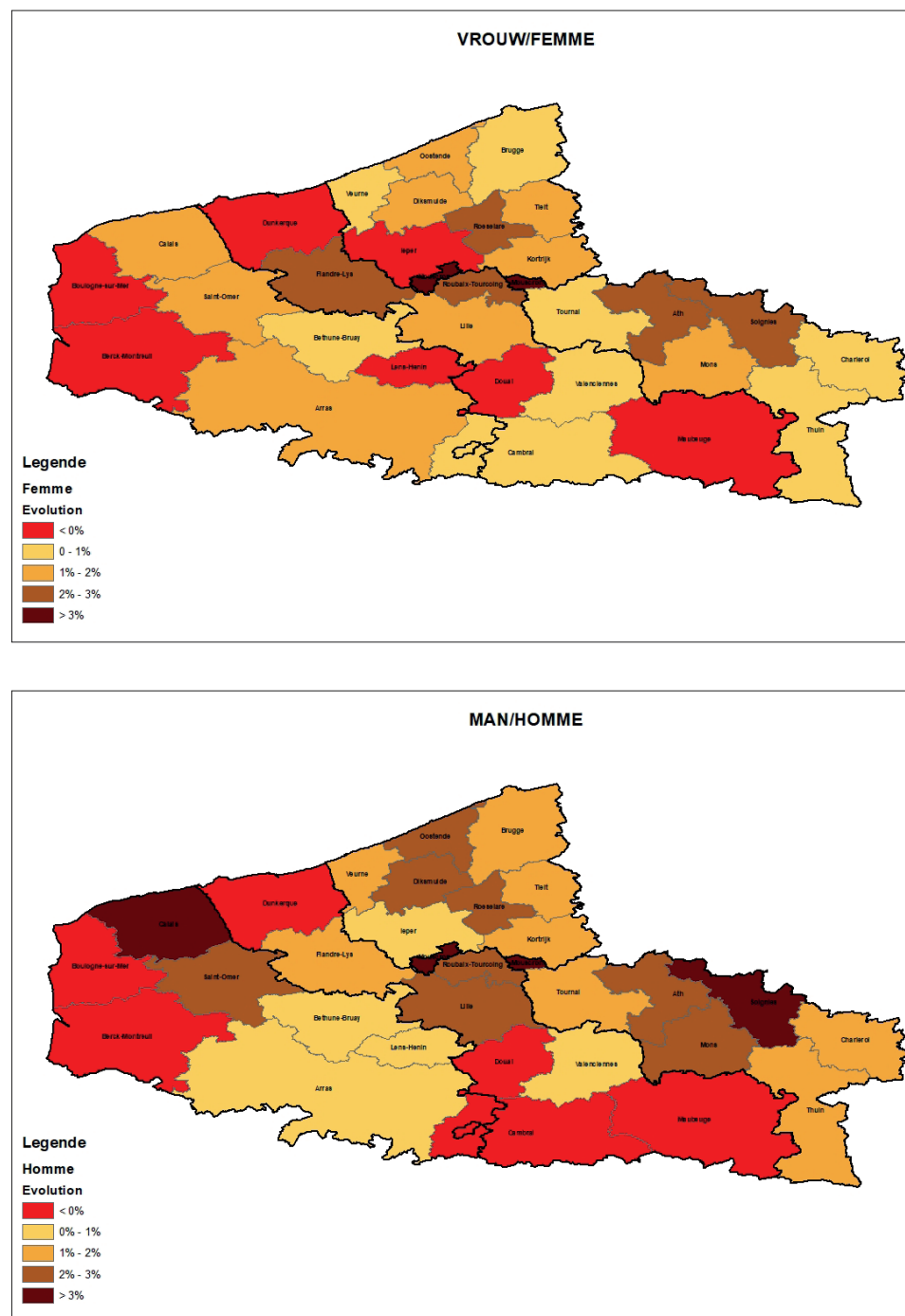
	Hommes		
	2011	2016	Evolutive
WALLONIE PICARDE	166 885	170 473	2,15%
HAINAUT	636 990	649 086	1,90%
FLANDRE-OCCIDENTALE	574 472	584 638	1,77%
NORD	1 243 354	1 256 207	1,03%
PAS-DE-CALAIS	705 985	711 493	0,78%
RÉGION CsF	3 160 801	3 201 424	1,29%

	Femmes		
	2011	2016	Evolutive
WALLONIE PICARDE	175 403	178 521	1,78%
HAINAUT	680 294	688 071	1,14%
FLANDRE-OCCIDENTALE	590 495	597 190	1,13%
NORD	1 335 942	1 346 492	0,79%
PAS-DE-CALAIS	756 944	759 093	0,28%
RÉGION CsF	3 363 675	3 390 846	0,81%

Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique),
Source : Insee, recensement de la population 2011 - 2016 (exploitation complémentaire)

Sur la période 2011-2016, dans chacune des régions, les hommes ont connu une croissance plus forte que les femmes. Ici aussi, on constate la même différence entre les régions où les départements français ont connu une augmentation plus limitée que les provinces belges.

Carte 3.2 : Évolution de la population totale par sexe dans la région CsF, l'arrondissement (B) et de la zone d'emploi (FR), 1^{er} janvier 2011-2016



Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique)
Source : Insee, recensement de la population 2011 (exploitation complémentaire)

Dans la province du Hainaut, tous les arrondissements ont connu une augmentation positive du nombre d'hommes et de femmes. L'arrondissement de Mouscron est celui qui a enregistré la plus forte progression dans les deux groupes. En ce qui concerne la province de Flandre-Occidentale, tous les arrondissements ont connu une évolution positive chez les hommes. Si nous examinons l'évolution des femmes, tous les arrondissements de Flandre-Occidentale ont connu une évolution positive, à l'exception de l'arrondissement d'Ypres. C'est le seul arrondissement où l'évolution des femmes est négative. L'augmentation a toujours été la plus importante dans l'arrondissement de Roulers, tant chez les hommes que chez les femmes.

Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, comme déjà mentionné, la Z.E de Flandre - Lys est celle qui a enregistré la plus forte augmentation chez les femmes avec 2,4 %. À l'inverse, c'est dans la Z.E de Boulogne-sur-Mer que la baisse la plus forte a été enregistrée (-1,5 %).

Chez les hommes, la Z.E de Calais a enregistré la plus forte hausse chez les hommes, avec 4,4 %. En revanche, c'est au sein de La Z.E de Douai que le nombre d'hommes a le plus diminué (-1,2 %).

Tableau 3.3. Part de la population totale par âge dans la région CsF, la province (B) et le département (FR), 1^{er} janvier 2011 - 2016

	Part des jeunes de moins de 15 ans		
	2011	2016	Évolution
WALLONIE PICARDE	17,67%	17,23%	-0,44%
HAIGNAUT	17,68%	17,50%	-0,19%
FLANDRE-OCCIDENTALE	15,14%	14,89%	-0,25%
NORD	20,12%	19,83%	-0,30%
PAS-DE-CALAIS	20,11%	19,78%	-0,33%
RÉGION CsF	18,74%	18,46%	-0,28%
	Part des personnes de 65 ans et plus		
	2011	2016	Évolution
WALLONIE PICARDE	16,95%	18,39%	1,44%
HAIGNAUT	16,39%	17,86%	1,47%
FLANDRE-OCCIDENTALE	20,78%	22,43%	1,65%
NORD	14,21%	16,01%	1,81%
PAS-DE-CALAIS	15,48%	17,52%	2,04%
RÉGION CsF	16,11%	17,87%	1,77%

Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique),
Source : Insee, recensement de la population 2011 - 2016 (exploitation complémentaire)

La part de la population de moins de 15 ans a diminué dans toutes les régions au cours de la période 2011-2016, tandis que celle des plus de 65 ans a augmenté dans toutes les régions. Le vieillissement de la population est donc visible dans toute la région CsF.

Au sein de la province du Hainaut, ce sont principalement les arrondissements de Tournai, Thuin et Ath qui ont connu les plus fortes baisses du nombre de jeunes avec des baisses de 0,6 point.

Dans la province de Flandre-Occidentale, l'arrondissement de Furnes est celui qui a enregistré le plus fort déclin avec plus de 0,9 point, suivi de Bruges (-0,5 point). Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Z.E. Boulogne-sur-Mer a enregistré la plus forte baisse du nombre de jeunes (-1,1 point) ; elle est suivie de Calais (-1,1 point) et de Dunkerque (-0,7 point).

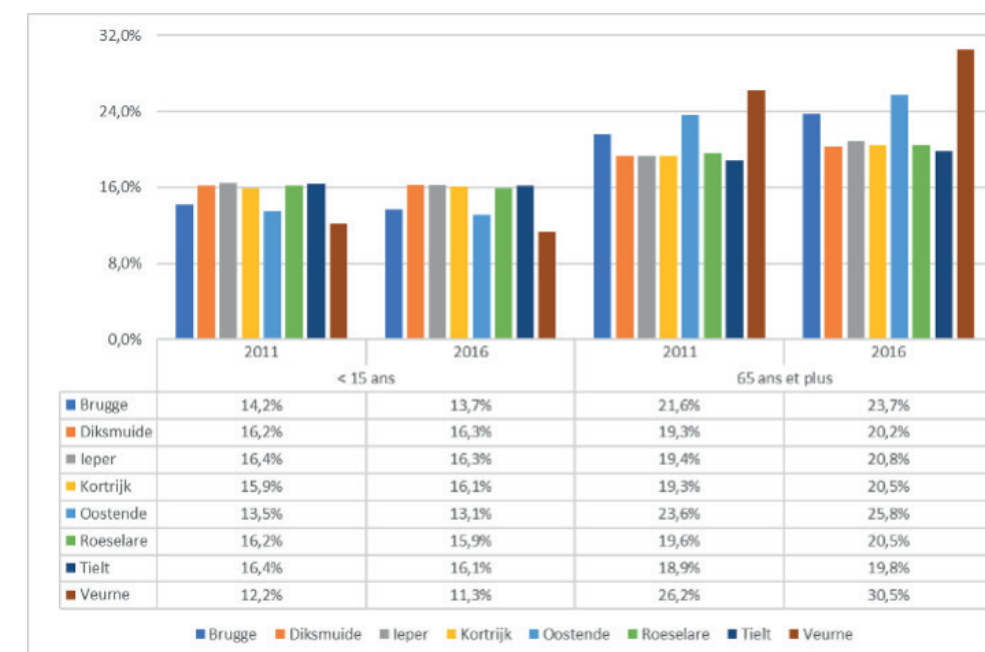
C'est dans l'arrondissement de Thuin, dans la province du Hainaut, que la part des personnes âgées a le plus augmenté, avec 1,8 point. Dans la province de Flandre-Occidentale, la plus forte augmentation se situe dans l'arrondissement de Furnes avec 4,3 % points (figure 3.2) et pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais dans la Z.E. Arras avec 2,8 points (figure 3.3).

Figure 3.1 : Part de la population totale âgée de moins de 15 ans et de 65 ans et plus Hainaut, 2011-2016



Bron: FOD Economie (Algemene Directie Statistiek en Economische Informatie), Statbel

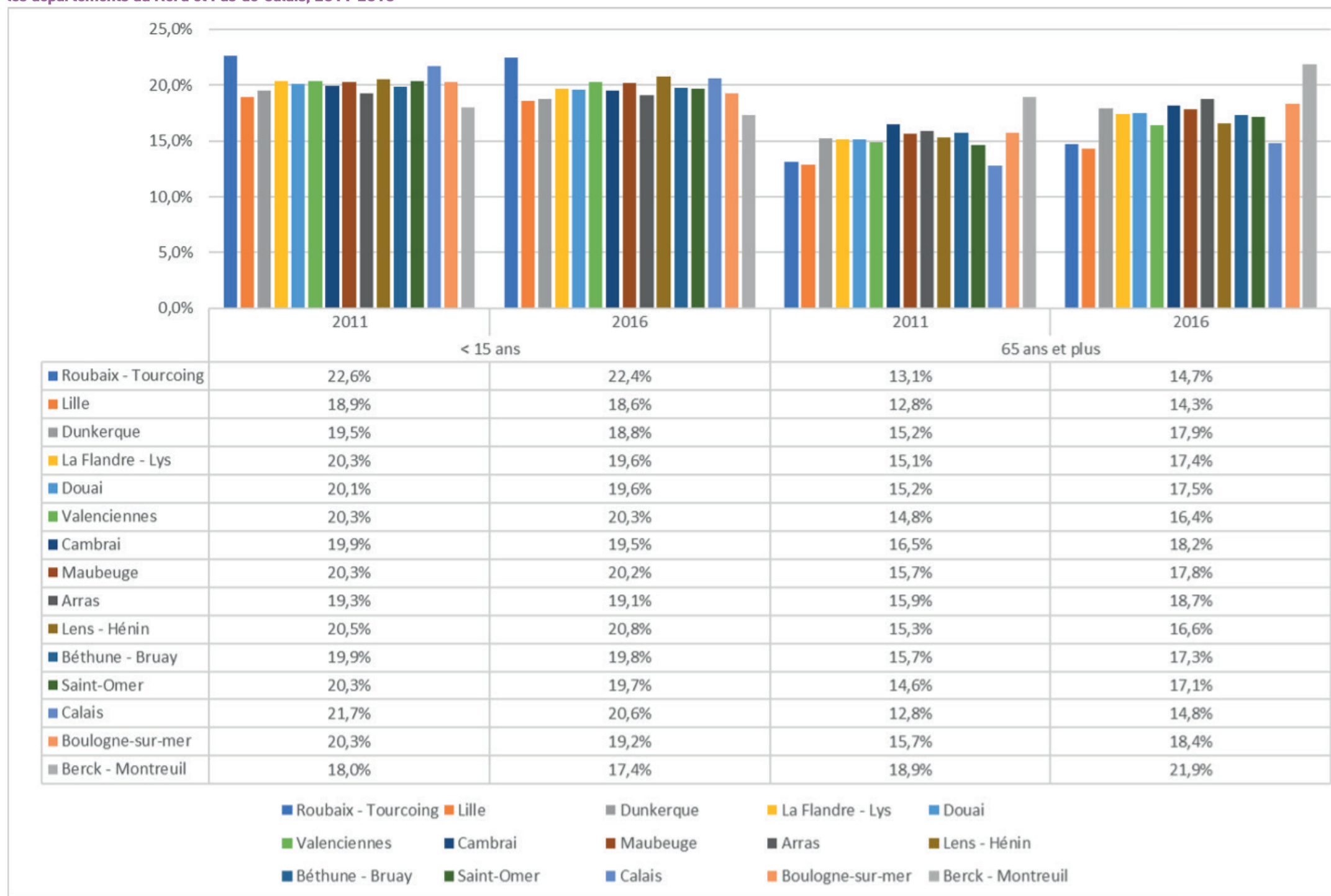
Figure 3.2 : Part de la population totale âgée de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, Flandre-Occidentale, 2011-2016



Bron: FOD Economie (Algemene Directie Statistiek en Economische Informatie) Statbel

En 2016, dans la province du Hainaut, la part des moins de 15 ans est comparable à celles des 65 ans ou plus (figure 3.1). Au contraire, dans la province de Flandre-Occidentale les jeunes sont beaucoup moins représentés que les seniors (figure 3.2). L'arrondissement de Furnes affiche les valeurs les plus atypiques. À Furnes, en 2016, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans est presque trois fois plus élevé que celui des jeunes de moins de 15 ans. Ostende a également une population nettement plus âgée dans laquelle la part du groupe des 65 ans ou plus est presque deux fois plus élevée que celle du groupe des moins de 15 ans. Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, au contraire la part de jeunes plus importante que celle des 65 ans et plus, à l'exception de la zone d'emploi de Berck-Montreuil.

Figure 3.3 : Part de la population totale âgée de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, les départements du Nord et Pas-de-Calais, 2011-2016



Source : Insee, recensement de la population 2011 - 2016 (exploitation complémentaire)

Tableau 3.4. Coefficient de vieillissement, vieillissement interne, taux de dépendance et coefficient de flux, dans la région CsF, la province (B) et le département (FR), 1^{er} janvier 2011 - 2016

	2011			
	Ratio de dépendance démographique	Vieillissement interne	Rapport de dépendance	Coefficient de flux
WALLONIE PICARDE	98,1	23,6	88,8	94,4
HAINAUT	95,9	22,8	87,3	95,1
FLANDRE-OCCIDENTALE	129,4	22,0	93,1	90,2
NORD	73,9	22,1	87,9	118,5
PAS-DE-CALAIS	81,7	22,4	92,6	96,3
RÉGION CsF	88,2	22,3	89,7	103,3
	2016			
	Ratio de dépendance démographique	Vieillissement interne	Rapport de dépendance	Coefficient de flux
WALLONIE PICARDE	105,3	23,1	91,6	92,6
HAINAUT	102,7	22,0	90,7	92,1
FLANDRE-OCCIDENTALE	143,6	23,8	96,5	82,4
NORD	81,5	22,3	94,1	115,8
PAS-DE-CALAIS	91,0	22,4	100,5	92,6
RÉGION CsF	96,9	22,6	95,2	99,1

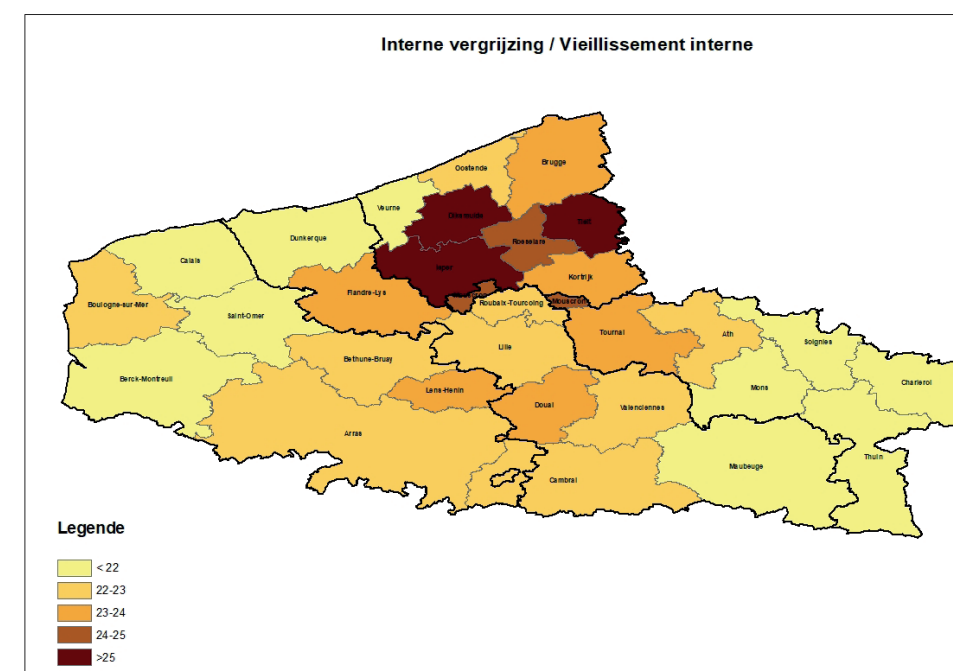
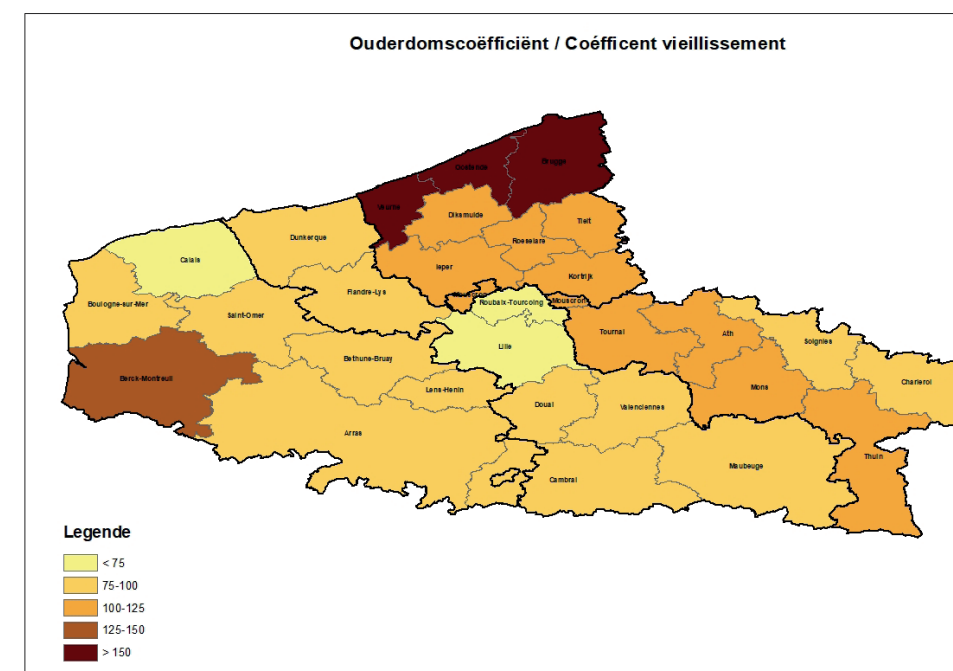
Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique),
Source : Insee, recensement de la population 2011 - 2016 (exploitation complémentaire)

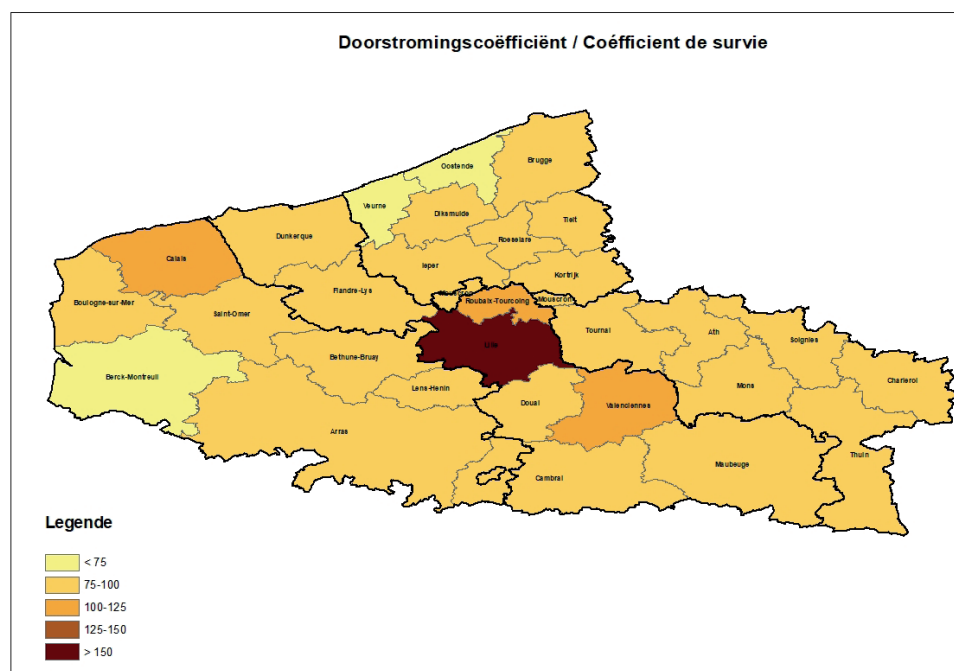
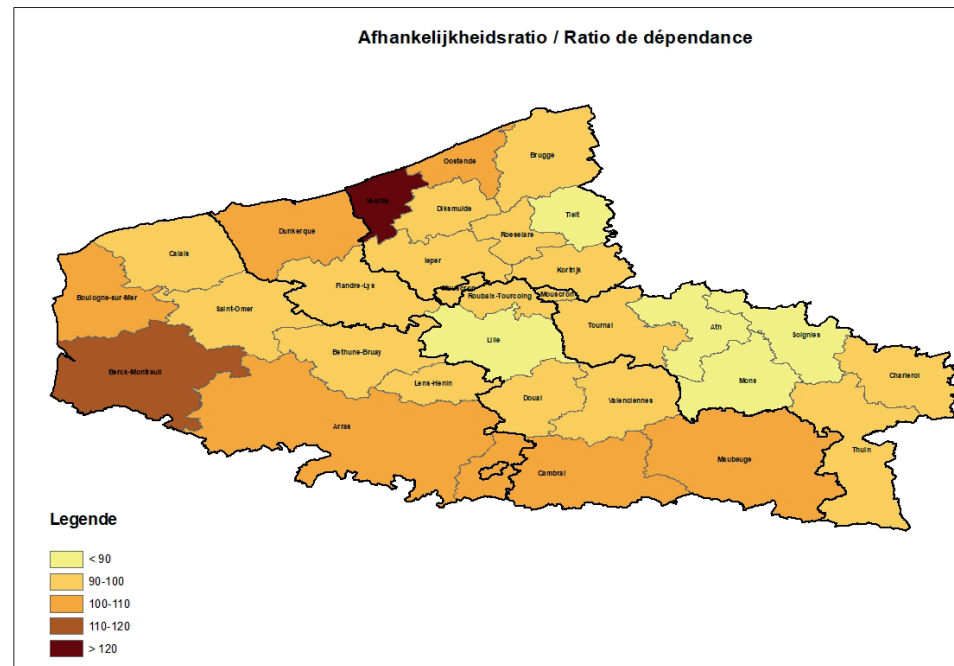
Le ratio de dépendance démographique en Flandre-Occidentale est clairement le plus élevé de toutes les régions en 2011 et 2016 (tableau 3.4). Depuis un certain temps déjà, la province de Flandre-Occidentale est confrontée à un vieillissement considérable de sa population. Sur la période 2011-2016, ce ratio augmente dans tous les territoires de la région CsF, le vieillissement de la population concerne toutes les régions. Le vieillissement interne de la population n'a augmenté de manière significative au cours de la période observée qu'en Flandre-Occidentale (+8%). Dans la province du Hainaut, la part des personnes très âgées (80 ans et plus) par rapport aux personnes âgées (60 ans et plus), à savoir le vieillissement interne de la population a diminué, en raison notamment de l'âge des baby boomers. Ce ratio est resté stable dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. En 2011, le rapport de dépendance le plus élevé de la zone CsF se trouve en Flandre-Occidentale ; en 2016, c'est dans le département du Pas-de-Calais, en raison de la forte augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, qui est passé de 316 000 en janvier 2011 à 351 000 en 2016 (+11,1 %).

Sur la période, le coefficient de flux est le plus élevé dans le département du Nord et le plus faible dans la province de Flandre-Occidentale..

En Flandre-Occidentale, le nombre de jeunes entrant potentiellement sur le marché du travail (15-24 ans) est nettement inférieur aux départs en retraite potentiel des actifs (55-64 ans).

Carte 3.3 : Coefficient de vieillissement, vieillissement interne, taux de dépendance et coefficient de flux, dans la région CsF, l'arrondissement (B) et de la zone d'emploi (FR) 1^{er} janvier 2016





Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique),
Source : Insee, recensement de la population 2011 - 2016 (exploitation complémentaire)

Tableau 3.5. Solde naturel, dans la région CsF, la province (B) et le département (FR) 2010-2015

	2010		
	Naissances	Mortalité	Solde naturel
WALLONIE PICARDE	3 641	3 847	-206
HAINAUT	14 978	14 671	307
FLANDRE-OCCIDENTALE	11 765	11 981	-216
NORD	36 972	21 697	15 275
PAS-DE-CALAIS	19 947	13 919	6 028
RÉGION CsF	83 662	62 268	21 394

	2015		
	Naissances	Mortalité	Solde naturel
WALLONIE PICARDE	3 361	4 014	-653
HAINAUT	13 664	15 095	-1 431
FLANDRE-OCCIDENTALE	10 875	12 652	-1 777
NORD	33 865	22 381	11 484
PAS-DE-CALAIS	17 299	14 663	2 636
RÉGION CsF	75 703	64 791	10 912

Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique),
Source : Insee, recensement de la population 2011 - 2016 (exploitation complémentaire)

Le solde naturel de population est très différent selon les régions. En 2016, il est négatif en Flandre-Occidentale et dans le Hainaut, alors qu'il est positif dans les deux départements français. Au cours de la période 2011-2016, on constate une baisse des naissances dans toutes les régions alors qu'en parallèle la mortalité augmente dans toutes les régions.

Tableau 3.6. Densité de population (habitants par km²) dans la région CsF, la province (B) et le département (FR) 1^{er} janvier 2011 - 2016

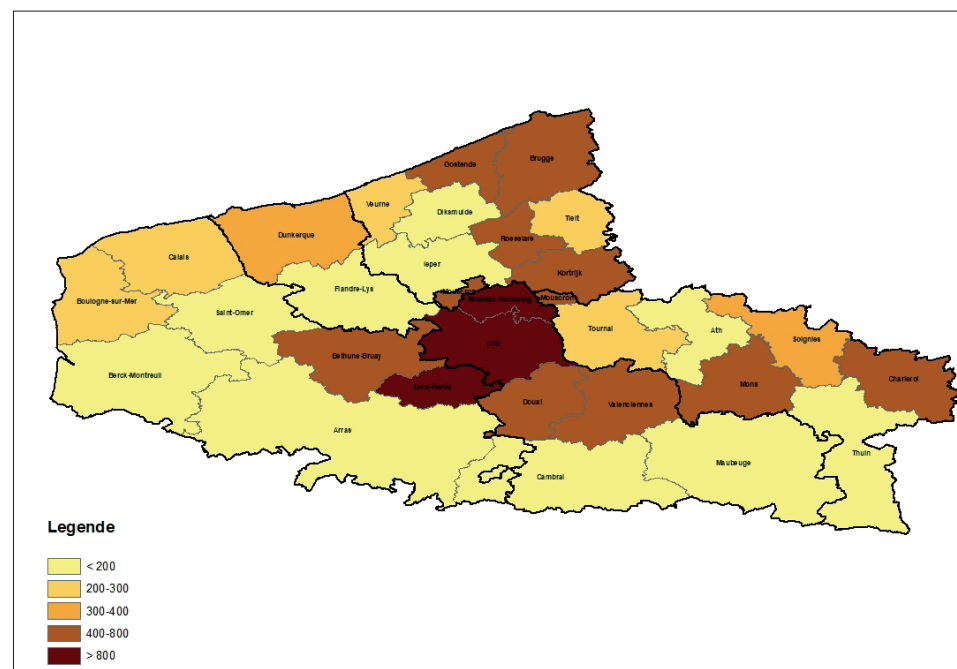
	2011	2016
WALLONIE PICARDE	249	254
HAINAUT	348	353
FLANDRE-OCCIDENTALE	370	376
NORD	471	475
PAS-DE-CALAIS	227	229
RÉGION CsF	346	350

Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique),
Source : Insee, recensement de la population 2011 - 2016 (exploitation complémentaire)

La densité de population est clairement la plus élevée dans le département du Nord où se trouvent en particulier les Z.E de Roubaix-Tourcoing et de Lille qui affichent les plus fortes densités de toute la région CsF. En Flandre-Occidentale, l'arrondissement de Courtrai a la plus forte densité de population ; dans le Hainaut, il s'agit de Charleroi, suivi de près par Mouscron.

Le département du Pas-de-Calais est celui qui a la plus faible densité de population de toutes les régions.

Carte 3.4 : Densité de population (nombre d'habitants par km²), région CsF, l'arrondissement (B) et de la zone d'emploi (FR), 2016



Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique),
Source : Insee, recensement de la population 2011 - 2016 (exploitation complémentaire)

DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS

4

Dans ce chapitre, nous allons brièvement passer en revue la situation sur le marché du travail en nous concentrant sur les demandeurs d'emploi inoccupés.

Tableau 4.1. Actifs, demandeurs d'emploi inoccupés, inactifs, population (15-64 ans), région CsF, province (B) et département (FR), 2010 - 2015

	2010			
	Population active occupée	Demandeurs d'emploi	Inactifs	Population (15-64 ans)
WALLONIE PICARDE	131 537	21 325	70 136	222 998
HAINAUT	464 747	107 315	294 081	866 143
FLANDRE-OCCIDENTALE	504 877	31 776	209 444	746 096
NORD	975 764	189 699	528 354	1 693 817
PAS-DE-CALAIS	534 627	103 850	303 854	942 330
RÉGION CsF	2 480 014	433 500	1 335 733	4 249 247

	2015			
	Population active occupée	Demandeurs d'emploi	Inactifs	Population (15-64 ans)
WALLONIE PICARDE	133 790	19 905	71 096	224 791
HAINAUT	467 471	98 870	298 316	864 657
FLANDRE-OCCIDENTALE	509 627	33 752	197 905	741 284
NORD	964 029	210 301	495 880	1 669 851
PAS-DE-CALAIS	529 670	113 608	278 840	922 036
RÉGION CsF	2 470 796	456 530	1 270 942	4 198 268

Source : Steunpunt Werk
Source : Insee, recensement de la population (exploitation complémentaire)

En 2010 et 2015, la Flandre-Occidentale compte la plus grande part de la population active âgée de 15 à 64 ans dans la région frontalière CsF.

Sur la période 2010-2015, la part du chômage dans la population totale en Flandre-Occidentale (4,6 % en 2015), dans les départements du Nord (12,6 % en 2015) et du Pas-de-Calais (12,3 % en 2015) a augmenté tandis qu'elle a diminué dans le Hainaut (11,4 % en 2015).

La part de la population inactive a diminué entre 2010-2015, tant en Flandre-Occidentale que dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Seul le Hainaut a affiché une légère augmentation.

Tableau 4.2. Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, région CsF, province (B) et département (FR), moyenne 2010-2015 (BIT), 1^{er} janvier 2011 - 2016 (RP)

	2010		
	Taux d'activité BIT (%)	Taux d'emploi BIT (%)	Taux de chômage BIT (%)
WALLONIE PICARDE	65,5	59,1	9,8
HAINAUT	62,1	53,7	13,5
FLANDRE-OCCIDENTALE	70,8	67,8	4,2
	Taux d'activité RP (%)	Taux d'emploi RP (%)	Taux de chômage BIT (%)
NORD	68,8	57,6	12,2
PAS-DE-CALAIS	67,8	56,7	11,9
RÉGION CsF	-	-	-

	2015		
	Taux d'activité BIT (%)	Taux d'emploi BIT (%)	Taux de chômage BIT (%)
WALLONIE PICARDE	65,0	58,6	10,0
HAINAUT	61,7	53,2	13,7
FLANDRE-OCCIDENTALE	71,3	68,4	4,1
	Taux d'activité RP (%)	Taux d'emploi RP (%)	Taux de chômage BIT (%)
NORD	70,3	57,7	12,8
PAS-DE-CALAIS	69,8	57,4	12,7
RÉGION CsF	-	-	-

Source : IWEPS, données communales calibrées sur l'Enquête sur les Forces de Travail
Source : Insee, recensement de la population (exploitation complémentaire)

La Flandre-Occidentale a le taux d'activité et d'emploi le plus élevé de la région CsF et le taux de chômage le plus faible en 2010 et 2015 (tableau 4.2). La sous-région Wallonie Picarde a également un taux de chômage nettement inférieur à celui de l'ensemble de la province du Hainaut. Seule la Flandre-Occidentale a enregistré une légère baisse du taux de chômage au cours de la période 2010-2015. Dans les autres régions, il a légèrement augmenté. Les différences au niveau du taux de chômage sont toutefois importantes. En 2015, le taux de chômage en Flandre-Occidentale est de 4,1 %. Alors que dans toutes les autres régions, il était supérieur à 10 %. Cela reflète clairement le problème que représente le fait de trouver la main-d'œuvre appropriée nécessaire sur le marché du travail déjà tendu de la Flandre-Occidentale, comme nous l'avons observé précédemment avec la diminution de la part des demandeurs d'emploi inoccupés dans la population âgée de 15 à 64 ans. Le nombre de demandeurs d'emplois étant important dans les territoires voisins de la Flandre occidentale, la main d'œuvre recherchée pourrait venir des territoires voisins, sous réserve de la mobilité suffisante des travailleurs.

Tableau 4.3. Demandeurs d'emploi inoccupés par sexe, région CsF, province (B) et département (FR), 2010-2015

	2010		
	Homme	Femme	Total
WALLONIE PICARDE	10 567	10 760	21 327
HAINAUT	53 920	53 417	107 337
FLANDRE-OCCIDENTALE	16 020	15 768	31 791
NORD	99 781	90 538	190 319
PAS-DE-CALAIS	52 816	51 274	104 090
RÉGION CsF	222 537	210 996	433 536
	2015		
	Homme	Femme	Total
WALLONIE PICARDE	10 309	9 605	19 914
HAINAUT	52 358	46 570	98 928
FLANDRE-OCCIDENTALE	18 175	15 591	33 767
NORD	109 864	100 436	210 301
PAS-DE-CALAIS	58 793	54 815	113 608
RÉGION CsF	239 190	217 413	456 604

Source : FOREM, VDAB

Source : Insee, recensement de la population 2011-2016 (exploitation complémentaire)

En 2010, la part des hommes parmi les demandeurs d'emploi inoccupés est plus élevée dans le département du Nord (52,4%) que dans les autres régions (environ 50%) (tableau 4.3). En 2015, la situation est inversée. Toutes les régions ont enregistré une augmentation de la part des hommes entre 2010 et 2015, à l'exception du département du Nord. En 2015, la part des hommes parmi les demandeurs d'emploi inoccupés était la plus élevée en Flandre-Occidentale (53,8 %). Dans toutes les régions, la part des hommes était supérieure à 50 % en 2015.

En 2010, la part des femmes est la plus élevée en Wallonie Picarde (50,5 %). En 2015 également, la Wallonie Picarde affiche la part la plus importante.

Tableau 4.4. Demandeurs d'emploi inoccupés par âge, région CsF, province (B) et département (FR), 2010-2015

	2010			
	15-24	25-49	50-64	Total
WALLONIE PICARDE	4 771	11 458	5 097	21 327
HAINAUT	23 877	60 865	22 595	107 337
FLANDRE-OCCIDENTALE	7 245	15 519	8 947	31 791
NORD	52 859	109 460	27 999	190 319
PAS-DE-CALAIS	30 923	57 445	15 722	104 090
RÉGION CsF	114 904	243 289	75 264	433 536
	2015			
	15-24	25-49	50-64	Total
WALLONIE PICARDE	4 503	10 177	3 341	18 021
HAINAUT	20 800	53 865	15 269	89 934
FLANDRE-OCCIDENTALE	7 726	16 262	9 815	33 803
NORD	49 401	122 484	38 416	210 301
PAS-DE-CALAIS	29 086	64 083	20 439	113 608
RÉGION CsF	107 012	256 693	83 940	447 645

Source : FOREM, VDAB

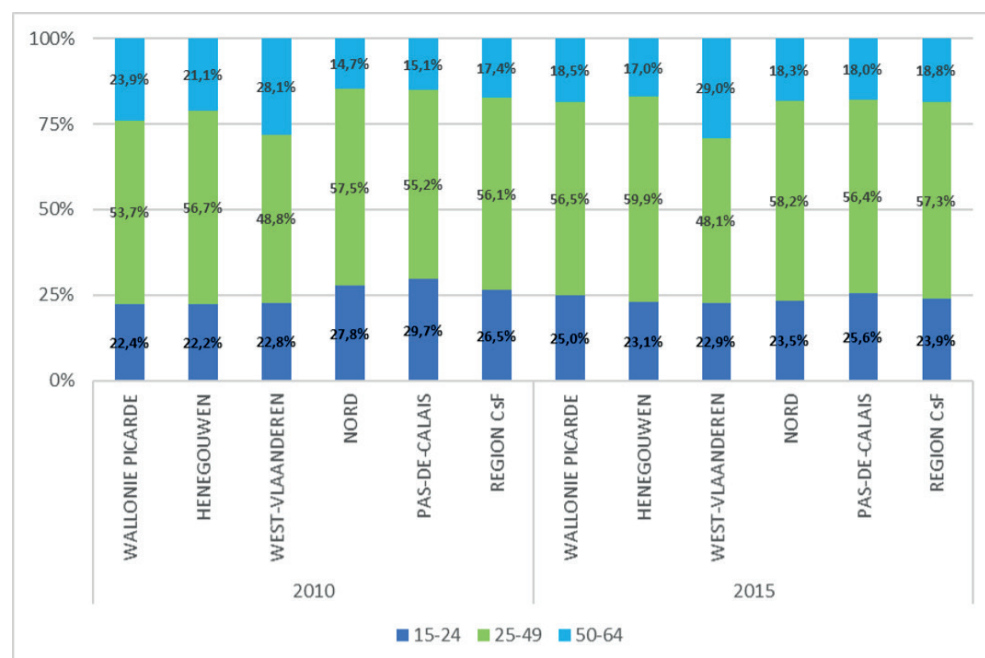
Source : Insee, recensement de la population 2011-2016 (exploitation complémentaire)

En 2015, la part des 50-64 ans chez les demandeurs d'emploi inoccupés est nettement plus élevée en Flandre-Occidentale (29 %), tandis que pour toutes les autres régions, elle est inférieure à 19 % (figure 4.1). Au cours de la période 2010-2015, la part des 50-64 ans a augmenté dans toutes les régions, sauf dans la province du Hainaut (diminution de 4,1 points). En 2010, les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont la plus faible part de la catégorie des 50 à 64 ans chez les demandeurs d'emplois inoccupés. En 2015, c'est le Hainaut.

En 2015, la catégorie des 15-24 ans représente environ un quart des demandeurs d'emploi inoccupés dans le Nord (24 %) et le Pas-de-Calais (26 %). Il s'agit d'une forte baisse par rapport à 2010, de respectivement -4,3 points de % et -4,1 points de %. Dans le Hainaut et en Flandre-Occidentale, ce pourcentage est légèrement inférieur en 2015 (23 % dans les deux cas). Ces parts ont légèrement augmenté depuis 2010.

Les 25 à 49 ans est le plus grand groupe d'âge de demandeurs d'emploi inoccupés dans toutes les régions en 2010 et 2015. En 2015, il est juste inférieur à la moitié en Flandre-Occidentale, tandis que dans les autres régions, il est supérieur à 55 %.

Figure 4.1 : Part des demandeurs d'emploi inoccupés par âge, région CsF, province (B) et département (FR), 2010-2015



Source : FOREM, VDAB
Source : Insee, recensement de la population 2011-2016 (exploitation complémentaire)

Tableau 4.5. Demandeurs d'emploi inoccupés par niveau d'éducation, région CsF, province (B) et département (FR), 2010-2015, 1^{er} janvier 2011-2016

	2010			
	Faible	Moyen (inclu autres)	Supérieur	Total
WALLONIE PICARDE	12 004	6 974	2 348	21 327
HAINAUT	63 875	34 013	9 448	107 337
WEST-VLAANDEREN	17 232	10 173	4 383	31 791
	2015			
	Faible	Moyen (inclu autres)	Supérieur	Total
WALLONIE PICARDE	10 189	6 978	2 747	19 914
HAINAUT	54 085	33 817	11 027	98 928
FLANDRE-OCCIDENTALE	16 544	12 061	5 162	33 767

	2010				
	Aucun diplôme ou au mieux le BEPC	CAP-BEP	Bac	Études supérieures	Total
NORD	70 124	55 238	35 589	29 367	190 319
PAS-DE-CALAIS	37 187	36 094	19 451	11 357	104 090
	2015				
	Aucun diplôme ou au mieux le BEPC	CAP-BEP	Bac	Études supérieures	Total
NORD	65 266	62 529	44 012	38 493	145 035
PAS-DE-CALAIS	34 584	40 373	23 959	14 692	79 024

Source : FOREM, VDAB moyenne annuelle
Source : Insee, recensement de la population 1^{er} janvier 2011 -2016 (exploitation complémentaire)

Sur la période 2010-2015, on constate qu'en Flandre occidentale et dans le Hainaut, le nombre des demandeurs d'emploi inoccupés peu qualifiés a diminué respectivement de -4,0 % et -15,3 %. Toutefois, la catégorie des demandeurs d'emploi inoccupés hautement qualifiés a augmenté au cours de cette période dans les deux provinces. La catégorie avec un niveau d'éducation moyen a diminué dans le Hainaut et a augmenté en Flandre occidentale.

Pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais, on constate une diminution du nombre de chômeurs sans diplôme (Nord -6,9 % et Pas-de-Calais -7,0 %). Les autres groupes (catégories dans lesquelles les demandeurs d'emploi non actifs ont un diplôme) ont connu une augmentation au cours de cette période (CAP-BEP +12,7%, Bac +23,5% et Études supérieures +30,6%).

Le tableau 5.1 montre que 31% des postes vacants en Hainaut dans le secteur de la construction est concentrés à Tournai et à Mouscron. Nous avons pris ces deux arrondissements pour nous rapprocher le plus possible de la sous-région Wallonie Picarde.

Le nombre de postes vacants reçus dans le secteur de la construction en 2015 est inférieur en Flandre occidentale (814). Il est frappant de constater le nombre élevé de postes vacants en Flandre-Occidentale à la fin de l'année 2015 par rapport aux postes vacants reçus. Le marché du travail tendu en Flandre occidentale implique que les postes vacants soient moins rapidement pourvus. En effet, en 2015, la Flandre-Occidentale ne compte que sept demandeurs d'emploi inoccupés par poste vacant (des chiffres plus récents indiquent que la pénurie sur le marché du travail ne cesse de s'accroître, avec un creux absolu en 2019, avec trois demandeurs d'emploi inoccupés par poste vacant⁵).

Tableau 5.1 Postes vacants reçus du 01/01/2015 au 31/12/2015 et postes vacants au 31/12/2015, secteur de la construction, Flandre-Occidentale et Hainaut

	postes vacants reçus	à pourvoir ⁶
DR DE TOURNAI ET MOUSCRON	886	20
HAINAUT	2.890	39
FLANDRE-OCCIDENTALE	814	112

Source : VDAB, FOREM

⁴ Pour une bonne interprétation de ces chiffres, il faut tenir compte du fait qu'il s'agit uniquement des opportunités d'emploi reçues par les services publics de l'emploi (Forem et Vdab) et pour lesquelles le secteur a été clairement renseigné.

⁵ West-Vlaanderen ontcijferd, édition 2020

⁶ Pour le Forem, il s'agit des offres encore diffusées fin décembre 2015 relatives au circuit de travail ordinaire (hors contrat d'intérim et aides publiques)

Le tableau 6.1 fournit un aperçu du nombre d'établissements actifs dans le secteur de la construction par catégorie de taille en termes de salariés en 2010 et 2015.

En 2015, le département du Nord compte le plus grand nombre d'établissements employeurs (environ un tiers), suivi par la province Flandre Occidentale. La zone d'emploi de Lille compte plus de 1.000 établissements dans le région CsF. Dans la province de Flandre Occidentale, le nombre le plus élevé d'établissements est situé dans l'arrondissement de Courtrai. En Hainaut, il s'agit de l'arrondissement de Charleroi. Les deux arrondissements comptent environ 1 000 établissements. Si l'on examine les chiffres pour 1 000 habitants (tableaux en annexe), on constate qu'en 2015, la Flandre Occidentale compte 3 établissements pour 1 000 habitants, suivis par le Hainaut , les départements du Pas-de-Calais et du Nord (2 établissements chacun).

Pour les établissements de 50 salariés ou plus, 42,1% sont implantés dans le département du Nord et 21,8% dans le département du Pas-de-Calais, en 2015. Ces établissements se situent essentiellement dans la Z.E de Lille (54). La province de Flandre occidentale compte 57 établissements employant 50 travailleurs ou plus. Le Hainaut en compte 39, ce qui représente 21,4% et 14,7% respectivement du total dans la région CsF.

Tableau 6.1 Distribution du nombre d'établissements dans le secteur de la construction par catégorie de taille, dans la région CsF, les provinces (B) et les départements (FR), 31 décembre 2010-2015

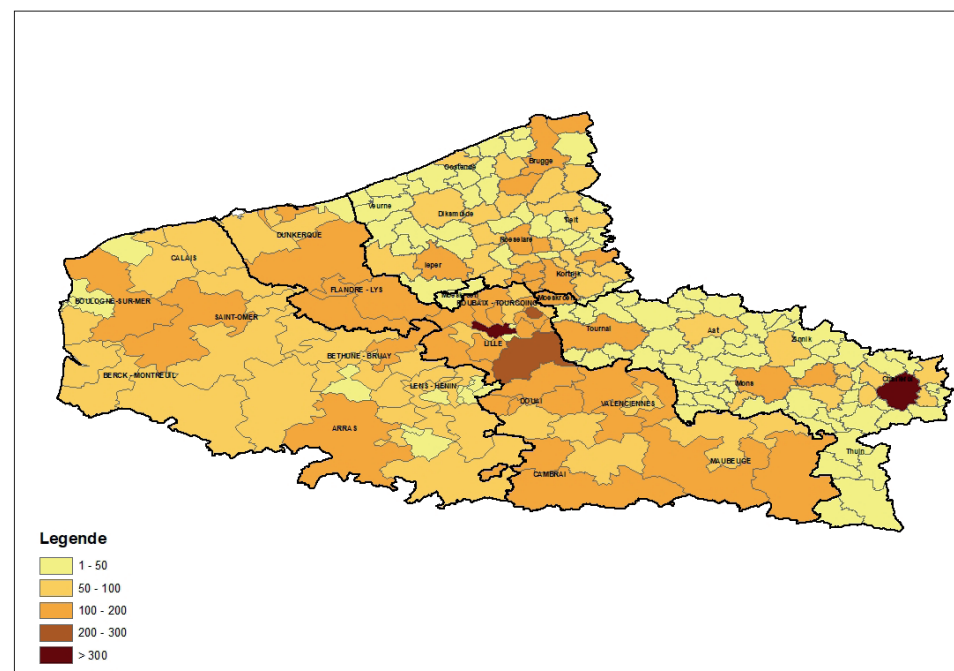
	2010				
	<5 salar	5 à 9 salar	10 à 49 salar	50 ou plus	Total
WALLONIE PICARDE	569	162	111	15	857
HENEGOUWEN	2 129	607	470	40	3 246
WEST-VLAANDEREN	2 666	645	507	57	3 875
NORD	3073	1 195	1 052	122	5442
PAS-DE-CALAIS	1847	674	601	72	3194
RÉGION CsF	9715	3 121	2 630	291	15757
	2015				
	<5 salar	5 à 9 salar	10 à 49 salar	50 ou plus	Total
WALLONIE PICARDE	581	140	100	13	834
HENEGOUWEN	2 124	511	363	39	3 037
WEST-VLAANDEREN	2 621	651	472	57	3 801
NORD	2749	987	914	112	4762
PAS-DE-CALAIS	1747	581	538	58	2924
RÉGION CsF	9241	2 730	2 287	266	14524

Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance de l'appareil local productif (CLAP) 2010-2015

Sur la période 2010-2015, nous avons constaté une grosse réduction du nombre d'établissements dans les départements du Nord (-12,5%) et du Pas-de-Calais (-8,5%). Dans la province du Hainaut on constate une réduction du nombre total d'établissements de -6,4%. Dans la province Flandre occidentale le nombre d'établissements est plus au moins resté le même avec une réduction de seulement -1,9%.

Dans toutes les régions, le nombre d'établissements de 50 travailleurs ou plus a baissé entre 2010 et 2015, à l'exception de la Flandre-Occidentale où ce nombre est demeuré stable. En termes relatifs, le département du Pas-de-Calais a enregistré le repli le plus élevé (-19,4%) avec le département du Nord (-8,2%).

Carte 6.1 : Nombre d'établissements dans le secteur de la construction, communes belges et cantons-ville français, région CsF, 31 décembre 2015



Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

La carte 6.1 illustre clairement que la concentration la plus élevée se situe dans le département du Nord. En 2015, le canton-ville de Lille compte 326 établissements, suivie par Templeuve (240) et Roubaix (226).

Tableau 6.2 Top 5 des activités dans le secteur de la construction, dans la région CsF, 31 décembre 2015

Code NACE	Description	HAINAUT	FLANDRE- OCCIDENTALE	DEPARTEMENTS DU NORD ET PAS-DE-CALAIS	RÉGION CSF
43320	Travaux de menuiserie	356	787	1152	2295
41201	Construction générale de bâtiments résidentiels	784	696	524	2004
43211	Travaux d'installation électrotechnique de bâtiment	360	424	919	1703
43910	Travaux de couverture	350	264	787	1401
43222	Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air	284	289	647	1220

Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

Tableau 6.3 Top 5 des activités des établissements occupant 10 salariés ou plus dans le secteur de la construction, dans la région CsF, 31 décembre 2015

Code NACE	Description	HAINAUT	FLANDRE- OCCIDENTALE	DEPARTEMENTS DU NORD ET PAS-DE-CALAIS	RÉGION CSF
43320	Travaux de menuiserie	35	100	231	366
43211	Travaux d'installation électrotechnique de bâtiment	57	65	213	335
43222	Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air	36	55	159	250
43994	Travaux de maçonnerie et de rejointoiement	4	2	171	177
41201	Construction générale de bâtiments résidentiels	110	105	94	309

Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

Tableau 6.4 Top 5 des activités des établissements occupant 50 salariés ou plus dans le secteur de la construction, dans la région CsF, 31 décembre 2015

Code NACE	Description	HAINAUT	FLANDRE- OCCIDENTALE	DEPARTEMENTS DU NORD ET PAS-DE-CALAIS	RÉGION CSF
43211	Travaux d'installation électrotechnique de bâtiment	5	8	43	56
41203	Construction générale d'autres bâtiments non résidentiels	8	9	32	49
43222	Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air	3	6	19	28
41201	Construction générale de bâtiments résidentiels	7	13	5	25
43320	Travaux de menuiserie	1	6	9	16

Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

Si nous examinons en détail les activités dans la région frontalière (tableau 6.2), nous constatons que l'activité «travaux de menuiserie» est la plus importante. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais comptent le plus grand nombre d'établissements dans les sous-secteurs «Travaux de menuiserie», «Travaux d'installation électrotechnique de bâtiment», «Travaux de couverture» et «Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air». Dans le sous-secteur « Construction générale de bâtiments résidentiels», la province du Hainaut trône en tête du classement.

Si nous examinons les établissements comptant plus de dix salariés (tableau 6.3), la majorité des établissements (pour toutes les activités) se situent dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, à l'exception de « Construction générale de bâtiments résidentiels » dont la plupart des établissements sont implantés en Hainaut.

Toutefois, si nous examinons les entreprises employant 50 travailleurs ou plus (tableau 6.4), les départements du Nord et du Pas-de-Calais comptent alors le plus grand nombre d'établissements, à l'exception du sous-secteur « Construction générale de bâtiments résidentiels » dont la plupart des établissements sont implantés en Flandre occidentale.

Le tableau 7.1 illustre la distribution du nombre de salariés actifs dans le secteur de la construction par catégorie de taille en 2010 et 2015. Dans la région transfrontalière, le département du Nord s'impose haut la main et compte le plus grands nombre de salariés en 2015. Le nombre de salariés est plus ou moins similaire dans le département du Pas-de-Calais et dans la province de Flandre occidentale. La province du Hainaut comptait le nombre le plus faible de salariés en 2015. Si l'on examine les chiffres pour 1 000 habitants dans les tableaux en annexe, on constate qu'en 2015, la Flandre occidentale compte 19 employés dans le secteur de la construction pour 1 000 habitants, suivie des départements du Nord et du Pas-de-Calais (16 chacun) et de la province du Hainaut (13).

Pour le secteur de la construction, 62 % des salariés de la région CsF résident dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Les zones qui regroupent le plus d'actifs occupés sont : la Z.E. de Lille (15.870), Roubaix – Tourcoing (6.972) et Lens – Hénin (6.215). La province de Flandre occidentale (21,5%) affiche les nombres les plus élevés dans les arrondissements de Courtrai (7.236), Bruges (4.022) et Roulers (3.609). Dans la province du Hainaut (16,4%), l'arrondissement de Charleroi se distingue (6.259). Cet arrondissement représente 35,9% du nombre total de salariés actifs dans le secteur de la construction en Hainaut.

Au cours de la période 2010-2015, toutes les régions ont enregistré une baisse de leurs effectifs salariés dans la construction. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais et la province du Hainaut ont enregistré des baisses similaires oscillant entre 12% et 14%. La contraction a toutefois été plutôt limitée dans la province de Flandre occidentale (-3,4%). Dans l'ensemble de la région frontalière, le nombre de salariés a diminué de 10,9 %.

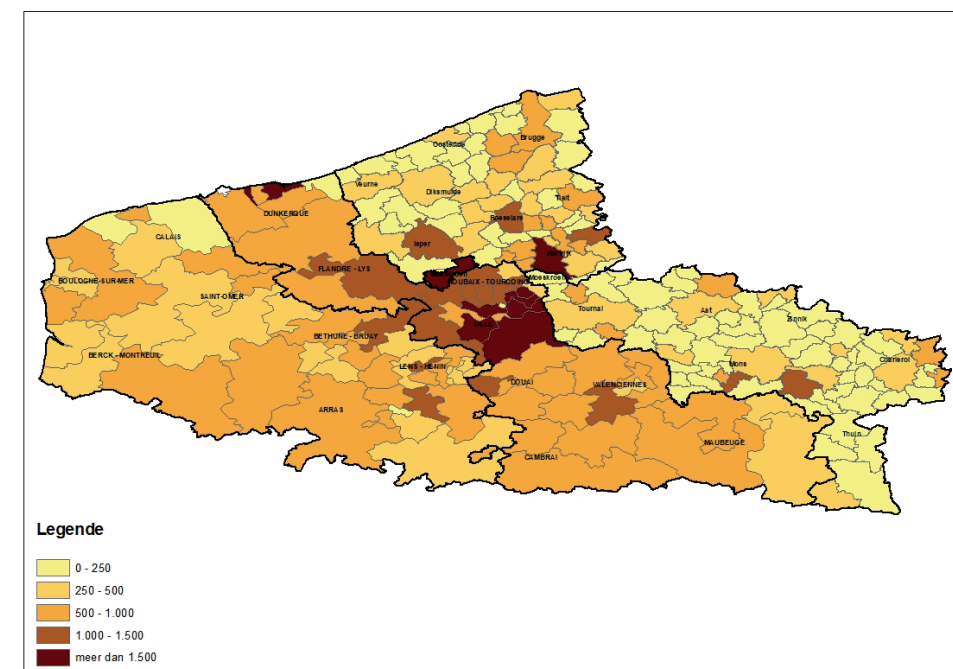
Tableau 7.1 Distribution du nombre de salariés dans le secteur de la construction par catégorie de taille, dans la région CsF, les provinces (B) et les départements (FR), 31 décembre 2010-2015

	2010				
	<5 trav	5 à 9 trav	10 à 49	50 ou plus	Total
WALLONIE PICARDE	1 034	1 060	2 020	1 220	5 334
HAINAUT	3 926	3 938	8 645	3 741	20 250
FLANDRE-OCCIDENTALE	4 935	4 218	9 287	5 310	23 750
NORD	6 616	7 847	20 639	13 439	48 541
PAS-DE-CALAIS	3 996	4 418	12 114	6 335	26 863
RÉGION CsF	19 473	20 421	50 685	28 825	119 404
	2015				
	<5 trav	5 à 9 trav	10 à 49	50 ou plus	Total
WALLONIE PICARDE	1 031	909	1 855	1 213	5 008
HAINAUT	3 861	3 296	6 425	3 851	17 433
FLANDRE-OCCIDENTALE	4 762	4 251	8 732	5 187	22 932
NORD	5 831	6 507	17 860	12 518	42 716
PAS-DE-CALAIS	3 665	3 850	10 717	5 132	23 364
RÉGION CsF	18 119	17 904	43 734	26 688	106 445

Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2010 - 2015

L'emploi salarié dans la construction a également diminué sur les territoires où il est le plus élevé dans la région CsF. Les Z.E. de Roubaix - Tourcoing et de Lens-Hénin ont connu une forte baisse (-14,2 %), suivies par Lille (-7,5 %). En Flandre occidentale, le secteur de la construction n'a pas davantage été épargné par cette tendance négative. L'arrondissement de Bruges a enregistré la contraction la plus forte avec une baisse de -6,9%. Dans la province du Hainaut, l'arrondissement de Charleroi - qui emploie le plus grand nombre de salariés - a affiché une chute vertigineuse de 15%.

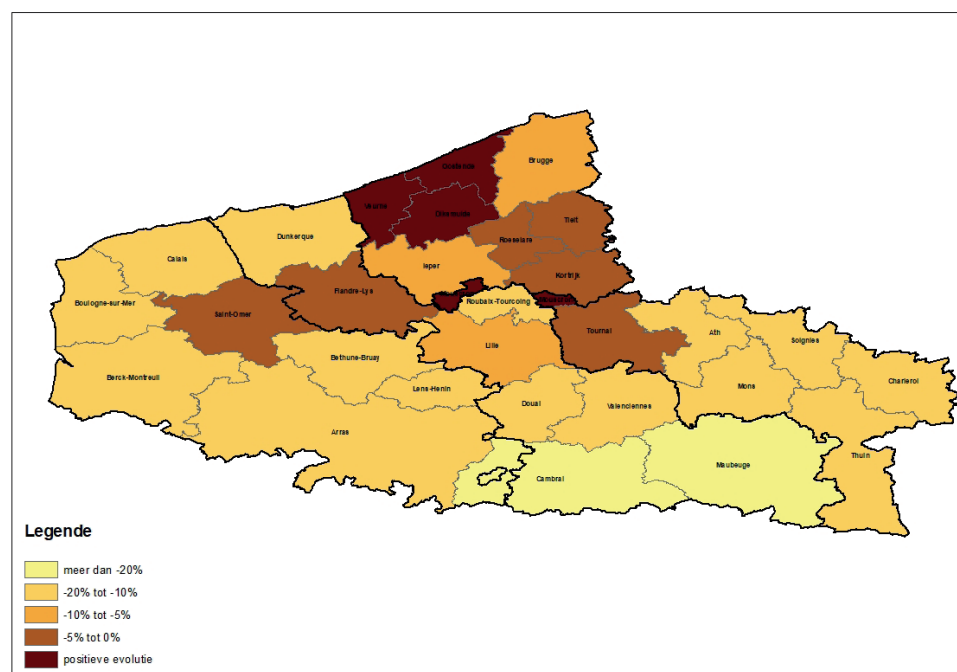
Carte 7.1 : Nombre de salariés dans le secteur de la construction, communes belges et cantons-ville français, région CsF, 31 décembre 2015



Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

La carte 7.1 illustre les communes ou cantons-ville comptant le plus grand nombre de salariés dans le secteur de la construction en 2015. Dans la province du Hainaut, trois communes comptent plus de 1.000 salariés, à savoir Charleroi, La Louvière et Tournai. En Flandre occidentale, quatre communes comptent plus de 1.000 salariés, à savoir Courtrai, Waregem, Roulers et Ypres. Le département du Nord compte plus de 16 cantons-ville employant plus de 1.000 salariés et quatre recensant plus de 2.500 salariés, à savoir Templeuve, Villeneuve-d'Ascq, Lille et Dunkerque. Le département du Pas-de-Calais compte trois cantons-ville recensant plus de 1.000 salariés, à savoir Lens, Beuvry et Arras-2.

Carte 7.2 : Évolution du nombre de salariés dans le secteur de la construction, l'arrondissement (B) et de la zone d'emploi (FR), région CsF, 31 décembre 2010 - 2015



Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2010 – 2015

La carte 7.2 illustre l'évolution du nombre de salariés par arrondissement ou zone d'emploi entre 2010 et 2015. Nous constatons clairement que seuls quelques arrondissements du Hainaut et de Flandre occidentale affichent une évolution positive au cours de la période, à savoir Mouscron, Ostende, Dixmude et Furnes. Les Z.E. de Cambrai (-24,1%) et Maubeuge (-22,3%) ont enregistré les replis les plus importants dans la région CsF.

Tableau 7.2 Part de l'emploi salarié dans le secteur de la construction dans le secteur secondaire et l'emploi total, région CsF, provinces (B) et départements (FR), 31 décembre 2010-2015

	2010		2015	
	Secteur secondaire	Emploi total	Secteur secondaire	Emploi total
WALLONIE PICARDE	22,7%	5,3%	21,2%	4,9%
HAINAUT	24,6%	5,5%	24,4%	4,8%
FLANDRE-OCCIDENTALE	20,7%	5,8%	21,4%	5,6%
NORD	24,7%	5,4%	24,0%	4,8%
PAS-DE-CALAIS	25,3%	6,4%	24,7%	5,7%
RÉGION CsF	23,9%	5,7%	23,6%	5,1%

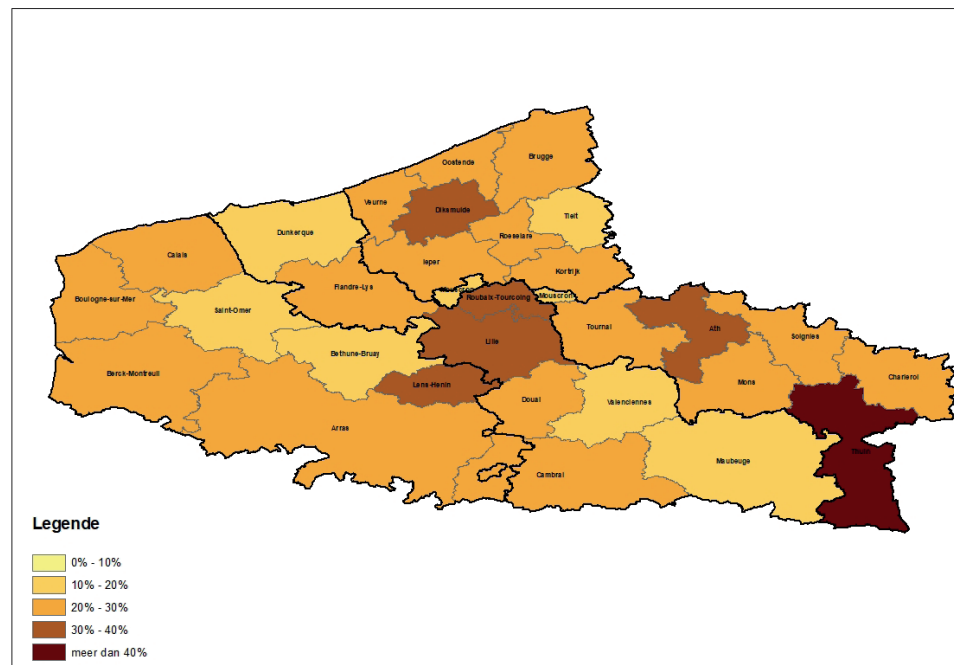
Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2010 – 2015

Le tableau 7.2 illustre la part de l'emploi salarié du secteur de la construction dans le secteur secondaire et l'emploi total. En 2015, toutes les régions ont une part du secteur de la construction dans le secondaire supérieure à 20%. Dans le Pas-de-Calais et le Hainaut, elle frôle les 25%. La part du secteur dans l'emploi total est la plus élevée dans le Pas-de-Calais (5,7%), suivi de près par la Flandre occidentale (5,6%).

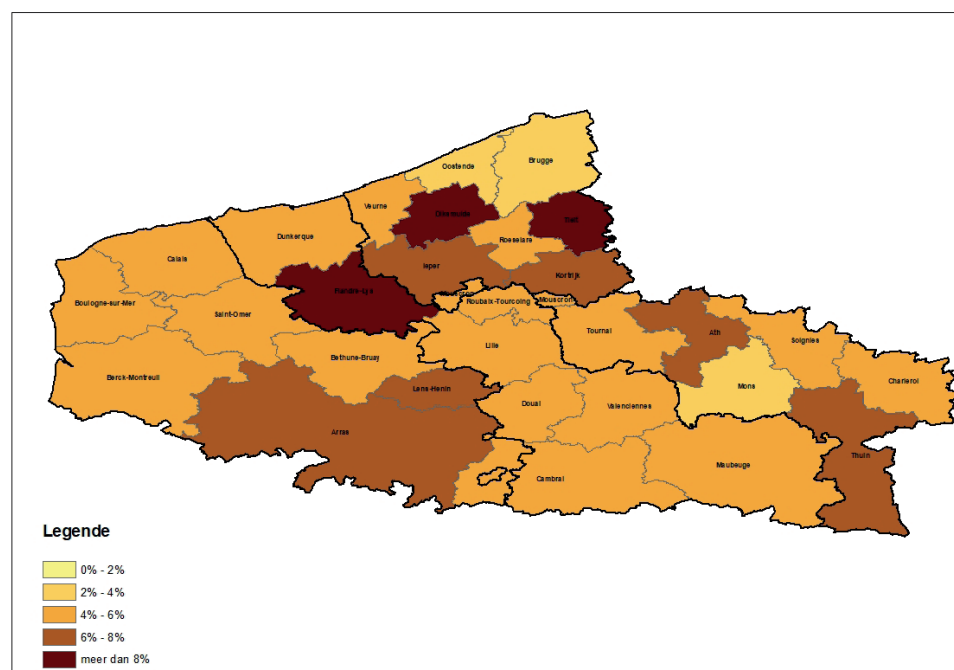
La carte 7.3 illustre que, dans le Hainaut, ce secteur est important pour les arrondissements de Thuin et Ath, où la construction représente respectivement 44,2% et 33,5% de l'emploi salarié dans le secteur secondaire en 2015 et chaque fois 7,2% de l'emploi salarié total. En Flandre occidentale, la construction est également bien implantée dans l'arrondissement de Dixmude, représentant 40 % de l'emploi salarié dans le secteur secondaire en 2015 et 10 % de l'emploi salarié total. Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Z.E de Lille se réserve la part la plus élevée dans le secteur secondaire avec 34,3% et 4,2% de l'emploi total, suivie par la Z.E de Lens – Hénin avec 33,9% dans le secteur secondaire et 6,3% de l'emploi salarié total et la Z.E. Roubaix – Tourcoing avec une part de 30,2% du secteur secondaire et 5,2% de l'emploi salarié total. Toujours au sein des deux départements français, c'est dans la zone d'emploi de Flandre-Lys que la construction est la plus représentée dans le tissu économique puisqu'elle concentre 8,4 % de l'emploi salarié total du territoire.

Carte 7.3, nombre de salariés dans le secteur de la construction, région CsF, l'arrondissement (B) et de la zone d'emploi (FR), 31 décembre 2015

Part dans le secondaire secondaire



Part dans l'emploi total



Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

Les cinq activités du secteur de la construction qui emploient le plus grand nombre de salariés dans la région frontalière figurent dans le tableau 7.3. Sur les cinq activités, quatre sont les plus fortement représentées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Seule l'activité « Construction générale de bâtiments résidentiels » occupe un plus grand nombre de salariés en Flandre occidentale et en Hainaut (qui affiche des nombres proches).

Tableau 7.3 Top 5 des activités dans le secteur de la construction en nombre de salariés, dans la région CsF, 31 décembre 2015

Code NACE	Description	HAINAUT	FLANDRE- OCCIDENTALE	DEPARTEMENTS DU NORD ET PAS-DE-CALAIS	RÉGION CSF
43211	Travaux d'installation électrotechnique de bâtiment	2 305	2 883	10 166	15 354
43320	Travaux de menuiserie	1 534	4 025	7 653	13 212
41201	Construction générale de bâtiments résidentiels	4 506	4 590	3 673	12 769
43222	Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air	1 585	2 022	6 381	9 988
41203	Construction générale d'autres bâtiments non résidentiels	1 032	1 608	5 990	8 630

Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

Si nous examinons les seuls établissements de 50 salariés ou plus (tableau 7.4), nous constatons l'émergence d'une nouvelle activité dans le top 5, à savoir « Travaux de maçonnerie et de rejointoiement » en lieu et place de « Travaux de menuiserie ». Cette présence est totalement expliquée par sa forte représentation dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Aucun établissement de ce sous-secteur n'emploie plus de 49 salariés dans les deux provinces belges.

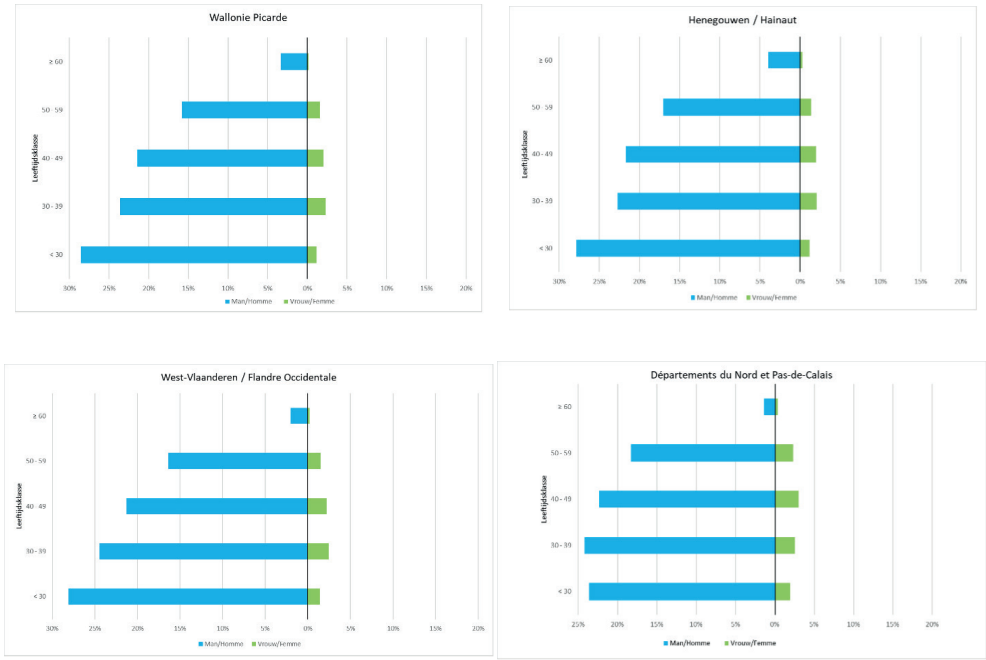
Tableau 7.4 Top 5 des activités sur la base du nombre de salariés dans le secteur de la construction dans les établissements de catégorie de personnel 50 salariés ou plus, dans la région CsF, 31 décembre 2015

Code NACE	Description	HAINAUT	FLANDRE- OCCIDENTALE	DEPARTEMENTS DU NORD ET PAS-DE-CALAIS	RÉGION CSF
41203	Construction générale d'autres bâtiments non résidentiels	751	1 112	4 422	6 285
43211	Travaux d'installation électrotechnique de bâtiment	499	873	4 487	5 859
43222	Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air	360	392	1 788	2 540
41201	Construction générale de bâtiments résidentiels	731	1 150	364	2 245
43994	Travaux de maçonnerie et de rejointoiement	0	0	1 396	1 396

Source : ONSS, statistiques décentralisées
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

Emploi salarié par sexe et catégorie d'âge : pyramide des âges

Pyramide des âges par sexe et catégorie d'âge dans le secteur de la construction, dans la région CsF, 31 décembre 2015 - 1er janvier 2016



Source : ONSS, statistiques décentralisées (uniquement assujettis à l'ONSS)
Source : Insee, recensement de la population 2016 (exploitation complémentaire)

La pyramide des âges illustre clairement une prédominance masculine dans ce secteur dans la région frontalière. Dans chacune des quatre pyramides, la part des hommes s'élève à 90% ou plus en 2015.

Dans les trois territoires (Hainaut, Flandre occidentale et départements du Nord et du Pas-de-Calais) et dans la sous-région de Wallonie Picarde, on observe une répartition par âge similaire pour le secteur de la construction. La différence la plus évidente réside dans le fait que, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, c'est la tranche d'âge des 30-39 ans qui représente le groupe le plus important parmi les salariés du secteur, et non pas le groupe le plus jeune (moins de 30 ans).

Le tableau 8.1 présente les chiffres d'affaires enregistrés pour les provinces belges. Les chiffres pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais ne sont pas disponibles. Le secteur de la construction est très important pour la Flandre-Occidentale. En 2015, le chiffre d'affaires en Flandre occidentale était deux fois plus élevé qu'en Hainaut. Au cours de la période 2010-2015, le chiffre d'affaires a augmenté de 18,6% en Flandre occidentale. En Hainaut, cette augmentation s'élevait à 7,5%. Si nous examinons les chiffres d'affaires et l'emploi, le secteur de la construction est un secteur important en Flandre occidentale et en Hainaut vu sa part dans l'emploi total dans certains arrondissements. En dépit de la diminution du nombre d'établissements et de travailleurs, le chiffre d'affaires a augmenté au cours de cette période dans les deux provinces.

Tableau 8.1 Chiffre d'affaires (en milliers d'euros) dans le secteur de la construction, Flandre occidentale et Hainaut, 2010-2015

Secteur	2010	
	Hainaut	Flandre occidentale
41.2 Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	96 7352	1 653 047
43.1 Démolition et préparation des sites	138 462	257 961
43.2 Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	672 697	1 385 121
43.3 Travaux de finition	454 529	1 301 201
43.9 Autres travaux de construction spécialisés	472 817	910 924
Total final	2 705 857	5 508 254
Secteur	2015	
	Hainaut	Flandre occidentale
41.2 Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	1 041 616	1 936 924
43.1 Démolition et préparation des sites	169 010	336 270
43.2 Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	758 956	1 688 132
43.3 Travaux de finition	485 981	1 685 309
43.9 Autres travaux de construction spécialisés	452 649	887 514
Total final	2 908 212	6 534 149

Source : SPF Économie

Le tableau 9.1 illustre le flux des salariés frontaliers dans le secteur de la construction, qui résident en France ou dans le Hainaut et travaillent en Flandre occidentale. Afin de regrouper les chiffres, ils sont subdivisés en sous-régions à partir de la source (Steunpunt Werk), à savoir les comités de concertation socio-économiques régionaux (COREG), bref les régions. Le secteur auquel les chiffres se rapportent est le secteur « construction ».

Nous constatons qu'en 2015, 346 navetteurs de France sont employés comme salariés dans le secteur en Flandre occidentale, contre 553 provenant du Hainaut. Les salariés provenant du Hainaut travaillent essentiellement dans le sud-ouest de la Flandre. C'est le cas pour les trois quarts d'entre eux. Les navetteurs en provenance de la France se concentrent dans le sud-ouest de la Flandre (43,9%) et le Westhoek (35,3%).

Dans chacune des deux régions qui attirent la majorité des navetteurs provenant de France, on constate une diminution (sud-ouest de la Flandre -15,6 % et Westhoek -17,6 %). Le flux pendulaire entre le Hainaut et le sud-ouest de la Flandre a également connu une diminution (-14 %) au cours de la période 2010-2015.

Tableau 9.1 Navette chez les salariés (15-64 ans) dans le secteur de la construction vers la Flandre-Occidentale, COREG, moyenne annuelle 2010-2015

Lieu de résidence		Lieu de travail					
		Bruges	Westhoek	Sud-ouest de la Flandre	Ostende	Roulers-Tielt	Flandre occidentale
2010	Hainaut	14	65	472	10	62	625
	France	29	148	180	0	43	400
2015	Hainaut	22	52	406	8	65	553
	France	23	122	152	2	48	346

Source : Vlaamse Arbeidsrekening sur la base des statistiques décentralisées de l'ONSS, INASTI, ONSSAPL, INAMI, ONEM ; Traitement Steunpunt Werk.

En ce qui concerne les navettes vers le secteur hennuyer de la construction (tableau 9.2), nous observons qu'en 2015, quelque 1.129 navetteurs proviennent de France et 504 navetteurs proviennent de Flandre occidentale.

La région de Tournai-Ath-Lessines (32,5%) attire la majorité des navetteurs français, suivie par Mouscron-Comines (23,9%) et Mons (18,9%). Nous remarquons également qu'un nombre élevé d'habitants de Flandre occidentale, à savoir 335 salariés ou 66,5%, vont travailler à Mouscron-Comines.

Au cours de la période 2010-2015, les navettes de la Flandre-Occidentale vers le Hainaut ont augmenté (4,1%). Les navettes entre la France et le Hainaut ont chuté de 8,4%. L'augmentation du flux pendulaire en provenance de Flandre occidentale résulte d'une augmentation en direction de Tournai-Ath-Lessines et, dans une mesure limitée, en direction de Mouscron-Comines. Le flux pendulaire réduit en provenance de France résulte essentiellement d'une contraction importante vers le centre de la Province du Hainaut et, dans une moindre mesure, Tournai-Ath-Lessines et Charleroi.

Tableau 9.2 Navette des salariés (15-64 ans) dans le secteur de la construction vers le Hainaut, COREG, moyenne annuelle 2010-2015

Lieu de résidence		Lieu de travail					
		Tournai-Ath-Lessines	Région du Centre	Charleroi	Mons	Mouscron-Comines	Henegouwen
2010	Flandre occidentale	115	7	32	2	329	484
	France	383	203	171	218	258	1 232
2015	Flandre occidentale	133	10	25	1	335	504
	France	367	124	155	213	270	1 129

Source : Vlaamse Arbeidsrekening sur la base des statistiques décentralisées de l'ONSS, INASTI, ONSSAPL, INAMI, ONEM ; Traitement Steunpunt Werk.

En raison de la demande de nouvelles données sur le travail transfrontalier entre la France et la Belgique, l'IWEPS a encore décomposé les données de l'ONSS par activité. Cette nouvelle subdivision est expliquée plus en détail dans la méthodologie. Le résultat est présenté dans les tableaux 9.3 et 9.4. Aucune donnée équivalente n'est disponible côté français.

Tableau 9.3 Flux pendulaires des salariés actifs dans le secteur de la construction, NACE 4120 et 43, Hainaut, Flandre occidentale et France, 31 décembre 2015

Lieu de travail	Lieu de résidence					Total
	Wallonie Picarde	Hainaut	Flandre occidentale	France	Autres	
Wallonie Picarde	3 442	3 853	407	528	188	4 976
Hainaut	3 842	14 103	413	904	1 889	17 309
Flandre occidentale	368	420	20 503	307	1 637	22 867
France	-	-	-	-	-	-

Source : ONSS, statistiques décentralisées (uniquement assujettis à l'ONSS)

En Flandre-Occidentale, 22.867 salariés étaient actifs dans le secteur de la construction au 31 décembre 2015. 1,3% (307 salariés) provenait de France et 1,8% (420 salariés) étaient issus du Hainaut. Parmi les salariés actifs dans la construction en Hainaut, 5,2% provenaient de France et 2,4% de Flandre occidentale.

Tableau 9.4 Flux pendulaires des salariés actifs dans le secteur de la construction, NACE 4120 et 43, arrondissements du Hainaut et de Flandre occidentale, 31 décembre 2015

Lieu de travail	Lieu de résidence				Total
	Wallonie Picarde	Hainaut	Flandre occidentale	France	
Ath			0,4%	7,0%	100,0%
Charleroi			0,0%	1,4%	100,0%
Mons			0,0%	8,0%	100,0%
Mouscron			24,0%	17,8%	100,0%
Soignies			0,1%	1,3%	100,0%
Thuin			0,1%	4,1%	100,0%
Tournai			4,6%	9,7%	100,0%
WALLONIE PICARDE	69,2%	77,4%	8,2%	10,6%	100,0%
HAINAUT	22,2%	81,5%	2,4%	5,2%	100,0%
Bruges	0,1%	0,2%		0,2%	100,0%
Dixmude	0,0%	0,0%		0,4%	100,0%
Ypres	2,0%	2,1%		3,1%	100,0%
Courtrai	3,9%	4,0%		2,0%	100,0%
Ostende	0,3%	0,3%		0,1%	100,0%
Roulers	0,7%	1,0%		1,0%	100,0%
Tielt	0,3%	1,0%		0,2%	100,0%
Furnes	0,1%	1,0%		5,5%	100,0%
FLANDRE-OCCEIDENTALE	1,6%	1,8%	89,7%	1,3%	100,0%

Source : ONSS, statistiques décentralisées

Le tableau 9.4 fournit les pourcentages de l'emploi total des salariés actifs dans l'industrie de la construction en 2015. Nous constatons ainsi que 24 % de l'emploi total dans ce secteur dans l'arrondissement de Mouscron est occupé par des personnes provenant de Flandre occidentale et un peu plus de 17,8 % de France. La situation dans l'arrondissement de Tournai est également particulière. Ainsi, 9,7% du total des salariés actifs, à Tournai, dans le secteur de la construction, proviennent de France et 4,6% de Flandre occidentale.

En Flandre occidentale, les pourcentages les plus élevés de flux pendulaire entrant au départ de la France, dans les arrondissements de Furnes et d'Ypres. Ainsi, les salariés français représentent 5,5% du nombre total de salariés à Furnes et 3,1% à Ypres. Les pourcentages les plus élevés de flux pendulaire entrant en provenance du Hainaut sont rencontrés à Courtrai (4%) et Ypres (2,1%).

Aucun chiffre précis ne peut être publié au niveau communal, seules des fourchettes de pourcentage peuvent être diffusées. Dans le Hainaut, observe ainsi la plus grande part de travailleurs résidant en France parmi les salariés de la construction (entre 25% et 15%) travaillant dans les communes suivantes, par ordre décroissant de cette part : Sivry-Rance, Péruwelz, Comines, Mouscron, Bernissart et Honnelles. A Comines et Estampuis, Il est frappant de constater que les salariés provenant de Flandre occidentale représentent plus de 30% du nombre total de salariés actifs dans le secteur de la construction dans ces communes.

En chiffres absolus, il s'agit toutefois de faibles nombres étant donné que l'emploi total communal dans le secteur de la construction est faible. En chiffres absolus, Mouscron et ensuite Comines attirent le plus grand nombre de Français. Les salariés actifs dans la construction et originaires de Flandre occidentale sont, en termes absolus, essentiellement représentés à Comines et ensuite à Mouscron.

En Flandre occidentale, la commune de La Panne se distingue pour ce qui concerne les salariés provenant de France. Ils représentent 26,5% du nombre total de salariés actifs dans la construction à La Panne. Les salariés actifs dans la construction et originaires du Hainaut (Wallonie Picarde) représentent 53,6% du total de la construction à Spiere-Helkijn. En l'occurrence, il convient également de noter qu'il s'agit, en termes absolus, de faibles nombres. En nombres absolus, la grande majorité domiciliée en France se dirige vers Courtrai ; il en va de même pour les salariés actifs dans la construction et domiciliés dans le Hainaut.

Démographie

Rapport de dépendance : Population âgée de 60 ans et plus et population de moins de 20 ans par rapport à la population âgée de 20 à 59 ans. Ce ratio est une approximation du pourcentage de personnes non actives par rapport au nombre de personnes actives.

Coefficient de flux : Population âgée de 15 à 24 ans par rapport à la population âgée de 55 à 64 ans. Ce ratio renseigne sur la compensation des sorties potentielles (55-64 ans) du marché du travail par des entrées potentielles (15-24 ans).

Vieillesse interne : Population âgée de 80 ans et plus par rapport à la population âgée de 60 ans et plus. Il s'agit d'une mesure de la part des personnes très âgées dans la population âgée.

Ratio de dépendance démographique ou coefficient de vieillissement: population âgée de 60 ans et plus par rapport à la population de moins de 20 ans.

Solde naturel: Le nombre de naissances moins le nombre de décès.

Demandeurs d'emploi inoccupés

Demandeur d'emploi inoccupé : Les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations de chômage (DEDA), les jeunes en stage d'insertion professionnelle, les autres demandeurs d'emploi inoccupés obligatoirement inscrits et les demandeurs d'emploi inoccupés librement inscrits.

Formation Hainaut et Flandre-Occidentale :

Faible niveau de formation : cette catégorie comprend l'enseignement inférieur + 1^{er} degré du secondaire, l'apprentissage (Syntra), l'enseignement secondaire à temps partiel, 2^e degré du secondaire général, 2^e degré du secondaire professionnel, 2^e degré du secondaire technique, 2^e degré du secondaire artistique.

Niveau de formation moyen : cette catégorie comprend le 3^e degré du secondaire général, 3^e et 4^e degrés secondaire professionnel, 3^e degré du secondaire technique, 3^e degré du secondaire artistique.

Niveau de formation élevé : cette catégorie comprend le Graduat-EPS5, le baccalauréat professionnel, baccalauréat universitaire et le Master.

Formation départements du Nord et du Pas-de-Calais :

Niveau de diplôme obtenu : côté français, le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. Il y a 4 catégories de diplôme utilisées.

Aucun diplôme : pas de scolarité ou scolarité achevée avant la fin de l'école primaire, scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège, scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà, certificat d'études primaires (CEP) , BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges. Le plus haut diplôme dans cette catégorie correspond à un diplôme obtenu en fin du niveau 2 de la CITE 2011

Niveau CAP-BEP ou diplôme de niveau équivalent

Niveau baccalauréat ou brevet professionnel (baccalauréat général ou technologique, professionnel, brevet supérieur,...), diplôme obtenu à la fin du second cycle de l'enseignement secondaire (diplôme obtenu à la fin du niveau 3 de la CITE 2011)

Le niveau supérieur regroupe les niveaux supérieurs au baccalauréat (BTS, DUT, licences, maîtrise, doctorat, ...) (niveaux 5 à 8 de la CITE 2011).

Postes vacants

DR : DR désigne une ancienne délimitation territoriale toujours utilisée dans les analyses statistiques. La DR Tournai et Mouscron comprend les communes suivantes : Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq, Frasnes-Lez-Anvaing, Mouscron, Comines-Warneton, Lessines, Antoing, Celles, Estaimpuis, Pecq, Peruwelz, Rumes, Tournai, Brunehaut, Leuze-En-Hainaut, Mont-De-L'Enclus

Établissements

Établissement : une unité d'établissement désigne tout lieu pouvant être géographiquement identifié par une adresse, où au moins une des activités de l'entité est exercée ou à partir de laquelle l'activité est exercée. Nous pouvons citer parmi les exemples d'unités d'établissement les ateliers, les magasins, les points de vente, les bureaux, les directions, les sièges, les agences et les filiales.

Flux pendulaire

Flux pendulaire transfrontalier : personnes connues de l'ONSS comme travaillant en Belgique, mais ayant leur domicile dans un des pays voisins.